

COMPTE-RENDU du Conseil Municipal

Du mardi 2 mai 2023

Présents : M. BOUET Didier – M. PAUTIGNY Gilles – Mme BIGAY Laurie – M. RIFFARD Steven - Mme DEMARS Maguy - Mme CHAMBON Nadège - (6 présents).

Excusée : Mme Anne-Catherine JACQUESSON pouvoir à Maguy DEMARS

Secrétaire de séance : M. PAUTIGNY Gilles

La séance est ouverte à 18h 15

→ **DELIBERATION N°1 : Adhésion à un groupement de commandes pour la réalisation d'audit énergétique.**

Pour toute rénovation la commune de Saint-Clément se doit de réaliser un diagnostic de performance énergétique. Le DPE sert principalement à évaluer la quantité d'énergie et de gaz à effet de serre d'un logement ou bâtiment. Cette opération est coûteuse et le syndicat département des énergies de l'Ardèche propose à la commune d'adhérer à un marché groupé d'audit énergétique pour nous permettre d'accéder à des diagnostics moins élevés.

Le Conseil Municipal a accepté cette proposition

Pour: 7 contre: 0 abstention : 0

→ **DELIBERATION N°2 : Location salle d'oeuvre à la Saint-Martinoise:**

Propriétaire de la salle d'oeuvre, la Saint Martinoise, présidée par Monsieur Dugua, a décidé de mettre en vente la salle d'oeuvre. Après plusieurs échanges entre Mr Le maire et Mr Dugua un accord a été trouvé pour un montant de 70 000 euros. La vente se fera seulement dans un an le temps de trouver des financements et des aides de la région pour l'achat et la rénovation du bâtiment. D'ici là, la commune louera la salle pour un loyer annuel de 1600 euros.

La commune se charge de faire effectuer un branchement d'eau à la salle avec pose d'un compteur spécifique.

la salle d'oeuvre pourra être de nouveau prêtée au habitants de notre commune.

Le Conseil Municipal a accepté la location pour une année et demande au Maire de faire les demandes nécessaires auprès de la SAUR et d'EDF

Pour: 7 contre: 0 abstention : 0

→ **DELIBERATION N°3 : Achat de la salle d'oeuvre.**

Le Conseil Municipal a accepté qu'au terme de cette année de location, la commune s'engage à acquérir l'immeuble avant le 31 octobre 2024 au prix ferme de 70 000 euros dans la mesure où des financements auront été finalisés (achat et rénovation).

Le Conseil Municipal autorise le Maire à entreprendre les démarches dans ce sens : recherche de financements, contact avec les entreprises

Pour: 7 contre: 0 abstention : 0

Informations diverses:

Aujourd'hui les questions et les solutions sur la transition écologique sont d'actualité aussi pour notre commune et Mr le maire aimerait consulter des entreprises dans ce secteur pour pouvoir rénover la salle d'œuvre. Le conseil municipal va se rapprocher d'une architecte qualifiée dans ce domaine pour envisager les coûts et les bénéfices d'une transformation avec des matériaux moins énergivores.

Il incombe à la commune de réaliser les travaux d'entretien de l'église. Aujourd'hui le plancher en dessous de la cloche est à changer. Un premier devis a été réalisé par l'entreprise Bodet qui entretient les cloches, mais le conseil l'a trouvé relativement excessif, d'autres demandes seront faites prochainement auprès d'entreprises de menuiserie.

Une cloche ne résonne plus du fait du bras de masse qui reste bloqué sur la cloche. Coût de la réparation 1600 euros TTC. Le conseil préfère reporter cette opération à l'année prochaine.

Une journée citoyenne est prévue le samedi 10 juin à 8h. Le Conseil Municipal ne souhaite pas acheter de fleurs pour enjoliver le village considérant les restrictions d'arrosage pendant l'été.

Un appel d'offre a été lancé pour les travaux de voirie prévus cette année.

La constitution de la commission de contrôle des listes électorales a été évoquée. Une conseillère municipale accepte de siéger. Pas de volontaire pour la suppléance. La commune doit proposer d'autres administrés pour siéger.

Le Conseil Municipal propose l'organisation d'une soirée conviviale avec les habitants type « fête des voisins » le vendredi 21 juin à partir de 19 h en plein air. Quelques personnes prépareront cette soirée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30